

CAHIER DES CHARGES

BAC PRO BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION PAR LA VOIE DE
L'APPRENTISSAGE

Année 2019/2020

PUBLIC MIXE

CAHIER DES CHARGES

BAC PRO BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION EN APPRENTISSAGE

I. CONTEXTE

La filière baccalauréat professionnel Bio-Industries de Transformation montre ces dernières années une baisse du flux d'élèves malgré les différents moyens mis en œuvre pour rendre la filière attractive : immersion d'élèves, intervention en collèges, portes ouvertes...

La transformation de la voie professionnelle mise en place à la rentrée 2019 donne la possibilité aux lycées professionnels de mixer les publics dans les filières professionnelles c'est-à-dire de réunir au sein d'une même classe des élèves, des apprentis et des stagiaires adultes.

Ce mixage est testé cette année dans la filière bac pro Bio –industries de transformation du Lycée Blaise Pascal de Colmar. Il pourrait être un moyen pour maintenir cette offre de formation professionnelle dans cet établissement sachant que cette filière a de réelles possibilités d'insertion.

II. OBJECTIFS

- Pérenniser la formation BIT qui a un fort taux d'insertion mais un faible flux d'élèves.
- Permettre la reconversion professionnelle pour des adultes.
- Dynamiser les enseignements en s'appuyant sur l'expérience des apprentis.
- Personnaliser le parcours des élèves grâce à la possibilité de changer de statut.
- Renforcer les relations école-entreprise.

III. TEXTES DE LOI

1. Article 24 de la LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (1)
2. Décret n° 2018-1210 du 21 décembre 2018 relatif au contrôle pédagogique des formations par apprentissage conduisant à l'obtention d'un diplôme
3. Arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel (JO du 20-12-2018)
4. Vade-mecum l'apprentissage à l'éducation nationale

Les EPLE peuvent créer une unité de formation par apprentissage (UFA) par convention avec un CFA sans consultation obligatoire de leur conseil d'administration. La responsabilité pédagogique des formations est assurée par les UFA. Dans ce cas, c'est le CFA qui est certifié qualité.

Un CFA académique a été créée. Au 1^{er} septembre 2020, tous les contrats d'apprentissage sont portés par le CFA académique.

III. MISE EN PLACE DE L'APPRENTISSAGE DANS UN EPLE

> Le conseil pédagogique se réunit et fait des propositions sur la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans l'établissement.

> L'équipe de direction, le DDFPT définissent la politique générale de mise en place des mixités dans le cadre de la politique académique, avec inscription au projet d'établissement, organisent la politique de formation des enseignants et prévoient l'évaluation du dispositif (Qualeduc).

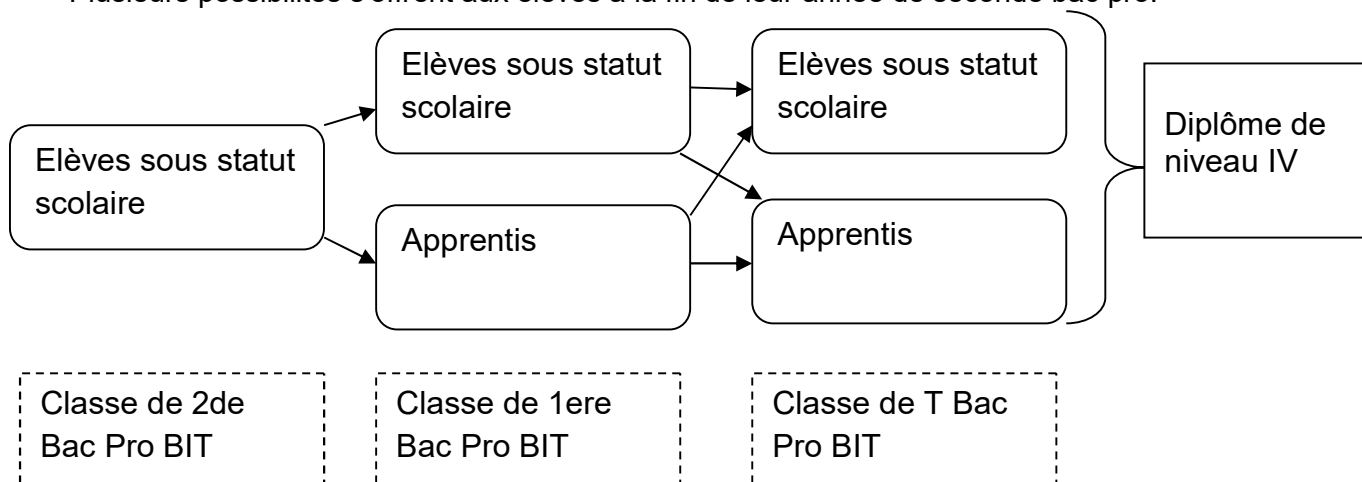
> Une équipe de projet doit être constituée pour chaque section concernée par la mixité. Elle est composée de l'équipe de direction, du DDFPT, d'enseignants des disciplines générales et professionnelles de la classe, du coordonnateur du CFA ou de l'UFA, de conseillers formation continue, de partenaires extérieurs avec l'appui des corps d'inspection.

IV. NOUVEAU SCHEMA DE FORMATION

III.1 Le parcours d'un apprenti

Le mixage des parcours facilite le passage de la voie scolaire à l'apprentissage et sécurise le passage de l'apprentissage vers la voie scolaire.

Plusieurs possibilités s'offrent aux élèves à la fin de leur année de seconde bac pro.



Les apprentis sont soumis à une alternance école-entreprise, ils doivent suivre une formation de 560 h en centre de formation, ce qui correspond à 16 semaines de cours.

L'apprenti doit 35 h / semaine, qu'il soit en entreprise ou à l'école.

III.2 Recherche des entreprises d'accueil

En Alsace, la formation par apprentissage en Bac Pro Bio-Industries de Transformation n'existe pas encore, il est donc nécessaire que l'équipe pilote (enseignants et DDFPT) entreprenne des démarches de recherche d'entreprises susceptibles d'accueillir des apprentis. La création d'une liste d'entreprises d'accueil facilitera la recherche des futurs apprentis.

Les enseignants de cette filière ont présenté lors des visites de PFMP le projet du mixage de public aux entreprises partenaires.

Les élèves de seconde et de première qui réalisent plusieurs périodes de formation en milieu professionnel peuvent donc faire si l'entreprise leur propose, le choix de poursuivre leur formation par la voie de l'apprentissage.

Les élèves par ailleurs peuvent également rechercher une entreprise d'accueil en toute autonomie, sans avoir réalisé de PFMP dans cette entreprise.

Trouver une entreprise d'accueil est la condition indispensable pour être apprenti. Sans entreprise, le CFA académique ne peut pas valider l'inscription.

La recherche d'un contrat d'apprentissage est une véritable recherche d'emploi, qui peut prendre du temps, c'est donc un projet qui se mûrit en seconde et/ou première.

III.3 Organisation de l'alternance

La première chose à mettre en place est le calendrier de l'alternance en concertation avec les entreprises.

Le choix d'une alternance par quinzaine est conseillé dans le secteur des Bio-Industries. Cette alternance à l'avantage d'une part de ne pas créer de rupture pédagogique et d'autre part d'assurer une présence régulière de l'apprenti dans l'entreprise.

Les apprentis devront obligatoirement être en entreprise lors des périodes de congés scolaire ainsi que sur la période des PFMP de leur classe. Donc en Juillet - Août l'apprentis sera en entreprise. Attention, ce dernier est soumis au code du travail, il a donc droit à 5 semaines de congés payés fixés par l'entreprise.

Exemple d'alternance T BIT année 2019/2020

semaine	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février
36		40		45		49		1		6	
37		41		46	PFMP	50	PFMP	2		7	
38		42		47		51		3		8	
39		43		48	PFMP	52	PFMP	4		9	
		44						5			
	Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août
10		14		19		23		27		32	
11		15		20		24		28		33	
12		16		21		25	Examen	29		34	
13		17		22		26		30		35	
								31			

III.4 Suivi des apprentis en entreprise

> Un livret d'apprentissage doit être fourni à l'apprenti

Ce livret est un outil de concertation dynamique, servant de référence constante aux maîtres d'apprentissage et aux formateurs du lycée.

Ce livret doit être rédigé en fonction des spécialités par l'équipe pédagogique.

> Des visites en entreprise

Quatre visites des apprentis en entreprise sont préconisées chaque année. Il s'agit d'organiser des réunions de travail avec les maîtres d'apprentissage pour échanger les points de vues sur l'apprenti(e), parler de ses difficultés et au besoin, recadrer les activités professionnelles proposées pour qu'elles correspondent au diplôme préparé.

L'évaluation de fin d'année se formalise par une note sur 20, qui compte pour un coefficient de 2 dans l'obtention du baccalauréat professionnel : Epreuve E31

- **Détail de la 1^{ère} visite :**

Date : fin Septembre, début octobre, pendant la première phase en entreprise.

- ❖ **Visite de l'entreprise**

- ❖ **Discussion des activités envisageables dans l'entreprise.**

- ❖ **Explication des documents de liaison :**

Cette étape est rendue nécessaire lorsque le maître d'apprentissage n'a pu se déplacer dans l'UFA pour être formé au contenu et au rôle des livrets de liaison et d'évaluation.

- ❖ **Entretien de positionnement avec l'apprenti**

Cet entretien peut avoir lieu dans l'UFA si le maître d'apprentissage a la possibilité de se déplacer à l'heure et à la date prévue.

- ❖ **Réalisation du projet en entreprise**

- Présentation de l'épreuve pratique prenant en compte la formation professionnelle
- Identifier une ou deux activités réalisées au sein de l'entreprise qui constitueront le support de la soutenance.

- ❖ **Période de restitution**

C'est un moment clé dans la formation où, chaque apprenti expose oralement son vécu en entreprise (présentation rapide de l'entreprise, activités réalisées, complémentarité ou différence avec les enseignements reçus en Lycée).

- ❖ **Suivi de projet**

Pour chaque apprenti, le thème doit être réalisé dans l'entreprise. Il est donc important d'encadrer le choix de celui-ci. Le responsable pédagogique doit veiller au respect des conditions de réalisation.

- **Les visites suivantes**

Elles permettent d'évaluer l'évolution de l'apprenti au sein de l'entreprise. Des fiches bilan sur un thème différent (Hygiène, sécurité, fabrication, contrôle...) seront données à chaque visite. (Voir documents en annexe)

L'enseignant chargé du suivi de l'apprenti rédigera un rapport à chaque visite sur lequel figurera les activités réalisées, les compétences acquises et les points à améliorer.

III.4 Pédagogie

L'équipe pédagogique se réunira en début d'année pour se positionner sur des heures de face à face avec l'apprenti. Ces heures sont au nombre de 5 et permettent à l'apprenti d'avoir 35 h de cours par semaine.

Les apprentis sont soumis au même règlement d'examen que les élèves en formation initiale.

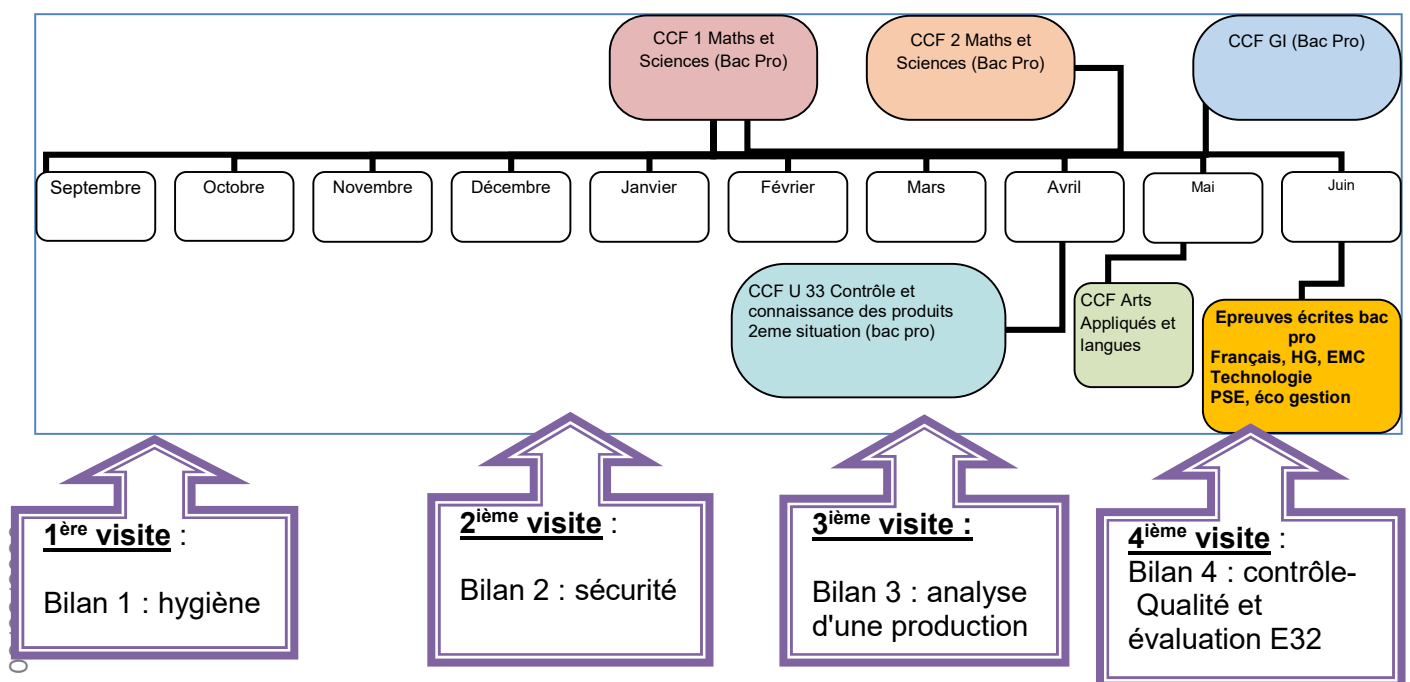
L'équipe pédagogique doit donc bien prendre en compte le calendrier de l'alternance pour positionner les CCF.

La pratique professionnelle E32 pourra se faire en entreprise, il en est de même pour l'épreuve E31, soutenance du projet professionnel.

III.5 Evaluation

Il est indispensable de réaliser un ruban pédagogique sur lequel figure les périodes d'évaluations des CCF et les visites bilan en entreprise.

Voir Ruban pédagogique



IV. Formation des tuteurs d'apprentissage.

Cette formation doit être mise en place en concertation avec le CFA académique.

BILAN :

Année scolaire 2019/2020	Action	Contrôle	Amélioration
A la rentrée 2019 2 apprentis en Bac pro BIT : - 1 élève de terminale première année * - 1 élève de terminale redoublant	Placement de l'élève en apprentissage, Mise en place de l'apprentissage avec l'entreprise (calendrier d'alternance, visite) Calendrier mis en place lors d'un conseil pédagogique avec les enseignants de la filière pour les heures de face à face avec les apprentis selon les besoins.	Résultats scolaires de l'apprenti, Bilan des visites en entreprises. CR envoyé à l'entreprise et DDFPT Obtention du bac	* Un apprenti doit être un élève avec un bon niveau scolaire, pour palier à la difficulté de la charge de travail. *Des compétences dans les attitudes professionnelles attendues * Des temps de concertation avec l'équipe pédagogique doivent être plus réguliers. * Etablir un dossier en ligne par apprenti (genre cahier de texte) qui permettrait à l'ensemble de l'équipe d'avoir une visibilité sur l'ensemble de la formation dispensé à l'apprenti

Cette formation par apprentissage a aussi l'avantage d'augmenter les chances d'insertion sur le marché du travail.

ANNEXES

Nom de l'apprenti :

Année :

Etablissement :

Apprentissage

Hygiène et Qualité des BIT

BILAN 1

Compétences :

**Pas de
maîtrise**

**En cours
de maîtrise**

**Bonne
maîtrise**

Transmettre une information

Identifier les informations relatives à l'hygiène et au nettoyage

Relever les points de contrôle sur la ligne de production

Nom de l'entreprise :

secteur :

Adresse :

I. Lister les éléments de la tenue professionnelle portés. Justifier le rôle de chaque élément par rapport aux contraintes de l'entreprise

Eléments de la tenue professionnelle	Justification

II. Après avoir schématiser les différents secteurs de l'entreprise, indiquer à l'aide de flèches le circuit de fabrication de la MP jusqu'au produit fini.

III. Indiquer la périodicité du nettoyage pour chaque zone de l'entreprise. Un plan de nettoyage est-il mis en place dans l'entreprise ? Si oui, joindre une photo de ce plan.

IV. Nommer le ou les produit(s) détergent(s) désinfectant(s) utilisé(s).

V. L'entreprise possède-t-elle des canons à mousse ou un NEP ? Expliquer son utilisation en fabrication.

VI. Lister les différents contrôles qualité réalisés sur la chaîne de production.

Qualité hygiénique > Contrôles microbiologiques	Qualité marchande > Contrôles physico-chimiques et biochimiques

VII. L'entreprise a-t-elle mis en place le tri des déchets ? si oui, comment ?

VIII. Proposer une amélioration qui pourrait être apportée dans l'organisation du nettoyage et ou du rangement ou du tri

Nom de l'apprenti :

Année :

Etablissement	Apprentissage
SECURITE et ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	BILAN 2

Compétences :	Pas de maîtrise	En cours de maîtrise	Bonne maîtrise
Transmettre une information			
Suivre l'entretien et la maintenance de 1er niveau des équipements			
Vérifier l'application des mesures de sécurité			
Surveiller les paramètres de production			

Nom de l'entreprise :	Secteur :
Adresse :	

I. Décrire un poste de travail :

- Organisation, environnement du poste de travail, revêtement de sol, mur, délimitation des zones de circulation ...
- Temps de travail à ce poste pour l'opérateur, position de l'opérateur, gestes répétitifs (fréquence, durée) ?

II. Choisir une machine et répondre aux questions :

II.1 Description de la machine

- Nom :
- Rôle de cette machine :
- Type de matériau la composant :
- Justifier le choix de ce matériau :

II.2. Hygiène

Lister les éléments de la machine en contact avec le produit :

Indiquer les points de vigilance à mettre en place :

Proposer une procédure de nettoyage de cette machine : intérieur, extérieur, éléments démontables.

II.3. Sécurité

Identifier à l'aide d'une photo les différents éléments de sécurité mis en place sur la machine

Justifier le rôle des sécurités mises en place :

N° point de sécurité sur la photo	Justification

Indiquer la périodicité des maintenances préventives sur cette machine.

Lister les points de contrôles à réaliser sur la machine.

Nom de l'apprenti :

Année :

Etablissement	Apprentissage
Analyse d'une production	BILAN 3

Compétences :	Pas de maîtrise	En cours de maîtrise	Bonne maîtrise
Transmettre une information			
Organiser son activité			
Vérifier la conformité des matières premières, préparer les matières premières			
Relever les points de contrôle sur la ligne de production			
Préparer les machines			

I. Présenter un produit fini – un lot de production (description du produit, quantité, conditionnement, numéro de lot, nombre d'unités par lot, etc.,)

II. Lister les matières premières, préciser les quantités (masse ou teneur approximative).

III. Préciser si les matières premières subissent un agréage à leur arrivée dans l'entreprise : décrire cette procédure le cas échéant.

- IV. Indiquer les conditions de stockage de ces matières premières en fonction de leur nature.
- V. Etablir sur **une page à part**, un schéma de principe de cette fabrication qui présentera : les matières entrantes et sortantes, les opérations unitaires et leurs paramètres. Faire figurer sur la droite du schéma les contrôles réalisés à chaque opération unitaire.
- VI. Décrire, en détail, une opération unitaire de votre choix (But de l'opération, machine utilisée, effet des paramètres physicochimiques sur la production)

- VII. Lister les paramètres de production à régler sur une machine de votre choix (Exemples donnés à titre d'indication et non exhaustifs : vitesse, température, temps, angle de l'axe de rotation, calibre des grilles...)

Nom de l'apprenti :

Année :

Etablissement :

Apprentissage

Contrôles - Qualité

BILAN 4

Compétences :

**Pas de
maîtrise**

**En cours de
maîtrise**

**Bonne
maîtrise**

Transmettre une information

Vérifier la qualité des matières premières

Utiliser des dispositifs de mesure

Vérifier les caractéristiques du produit en cours de transformation

Interpréter les résultats des contrôles. Traiter les non-conformités

Participer de manière active au management de la qualité

I. Présenter l'entreprise en détaillant ses éventuelles certifications (ISO, etc.). Indiquer si certains produits fabriqués possèdent un ou plusieurs labels ou SIQO. L'entreprise suit-elle un protocole HACCP ?

II. Décrire tous les processus mis en place pour garantir la traçabilité du lot dans l'entreprise.

III. Lister les contrôles microbiologiques, biochimiques et autres effectués afin d'assurer la qualité du produit.

Qualité hygiénique	Qualité marchande

IV. Préciser la durée pendant laquelle l'entreprise conserve un échantillon du produit fini.

V. Décrire la procédure d'échantillonnage.

VI. Mentionner les moyens, dispositifs permettant le traitement de l'air et/ou de l'eau.

VII. Reprendre le schéma réalisé dans le bilan 1 représentant les différents secteurs de l'entreprise et indiquer en rouge les ZAC avec leurs paramètres.